## EDITORIA

PHILIPPE ROLLANDIN RÉDACTEUR EN CHEF

## LES SDF DANS LA BOÎTE DE PANDORE

Très sollicités, en particulier par les médias, les politiques parlent beaucoup et multiplient ainsi les risques de dérapages qui les placent au cœur d'une polémique dont ils se seraient bien passés.

C'est la mésaventure que vient de vivre Julien Denormandie. En déclarant qu'il n'y a à Paris « que 50 » sans-abri à dormir dans la rue, le jeune et sémillant secrétaire d'Etat à la cohésion des territoires a fait le *buzz* à son détriment et a ouvert la boîte à gifles. Et aussi celle de Pandore.

Toutes les associations s'occupant des sans-domicile fixe ont dénoncé ce déni de réalité et ont reproché



«Les associations manquent parfois de professionnalisme dans leur approche et leur méthodologie»

au ministre de vouloir accréditer l'idée que l'élection d'Emmanuel Macron avait miraculeusement fait disparaître la grande pauvreté. Chacune y est allée de son chiffre de SDF à l'abandon, plus important que celui de la voisine, et cela est aussi un problème.

Aux ASH, cette indécente querelle de chiffres a suscité notre curiosité. Pourquoi autant d'incertitudes autour d'un phénomène – les personnes vivant dans la rue – dont la récurrence est ancienne ? En effet, cela fait bien une trentaine d'années que, chaque hiver, les médias et les politiques s'apitoient sur le sort des SDF avant de les oublier, sitôt les frimas passés, comme s'il était plus agréable de dormir dans la rue le 14 juillet que le 25 décembre. La permanence de cette situation est une honte pour l'un des pays les plus riches du monde.

Notre enquête (pages 11-12) révèle que cette population, extrêmement précaire, est en réalité très mal connue parce que peu étudiée. Etrangement, il n'existe pas de définition précise du SDF, qui relève plus du concept médiatique que de la réalité sociale identifiée. Il est bien difficile, à partir de ce flou conceptuel, de quantifier et de recenser cette population.

Et cela n'est pas anecdotique, car la connaissance statistique est un préalable à la définition d'une politique publique visant d'abord à sortir ces personnes de la rue et ensuite à les aider à prendre le chemin de la réinsertion sociale.

Les associations – qui font un travail remarquable compensant les défaillances de l'Etat – manquent parfois de professionnalisme dans

leur approche et leur méthodologie. Et elles se font concurrence entre elles sur le thème de celle qui est la plus présente sur le terrain.

Ne serait-il pas préférable qu'elles unissent leurs forces pour, par exemple, demander à l'Etat des moyens pour cerner les dimensions de la pauvreté dans ses différents états et pour définir des programmes d'aide et de réinsertion ?

L'Etat, de son côté, devrait clarifier sa position. D'un côté, il affirme sa volonté de rester l'acteur majeur de la cohésion sociale. De l'autre, il rabote les budgets sociaux et les dotations aux communes, contraintes de rogner leurs actions sociales. S'il souhaite déléguer la mise en œuvre de la politique sociale, il doit se transformer en Etat stratège, fixant des objectifs aux acteurs de terrain et les accompagnant dans leur mission, plutôt que de minimiser le problème de la précarité.

En attendant, le 115 ne répond plus... de rien.